

Info Cultures maraîchères

19/2020

15 juillet 2020

Prochaine édition le 22.07.2020

Table des matières

Punaise marbrée (<i>Halyomorpha halys</i>): dégâts constatés sur légumes fruits en tunnels	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	2

Punaise marbrée (*Halyomorpha halys*): dégâts constatés sur légumes fruits en tunnels

Lors du contrôle de lundi dans les cultures, à peu près quatre semaines après que les premières punaises marbrées ont été observées dans un tunnel de poivrons du canton d'Argovie, on a découvert des nymphes au stade N4 sur une plante d'une rangée de bordure. Sur la même plante, une ponte éclos et des symptômes sur fruits ont été observés. Des dégâts de succion ont également été constatés sur des feuilles situées ailleurs dans la culture (suite voir p. 2).



Photo 1: Nymph mature de la punaise marbrée sur une plante de poivron (photo Agroscope du 13 juillet 2020).



Photo 2: Nymphes de stade N4, vues sous le binoculaire (photo: Agroscope).



Photo 3: Ponte éclos à la face inférieure d'une feuille de la pousse terminale de la plante de poivron atteinte (photo: Agroscope).

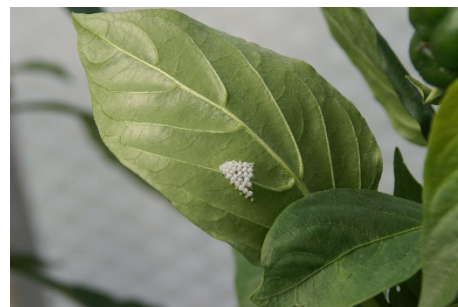


Photo 4: Après la découverte de la ponte, on a cherché des nymphes sur cette plante (photo: Agroscope).



Photo 5: Sur les fruits, des décolorations ponctiformes, étoilées ou amorphes sont causées par l'activité de succion de la punaise marbrée (photo: Agroscope).

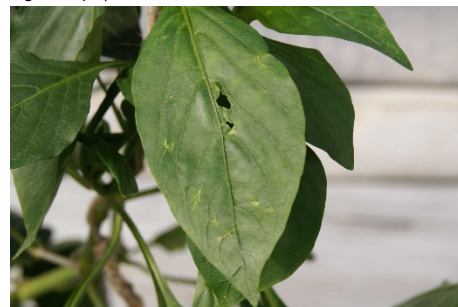


Photo 6: Il est vraisemblable que ces déchirures foliaires, combinées à des plages décolorées, soient dues aux piqûres de punaises marbrées sur les toute jeunes feuilles, lorsqu'elles sont encore pliées au sein de la pousse (photo: Agroscope).



Suite de la page 1 : *Halyomorpha halys*

Sur la base des expériences faites au cours des dernières années, on peut considérer que la période principale des attaques sur les légumes fruits plantés au printemps se situe de mi-juillet à mi-août. C'est alors le (premier) pic de présence de nymphes. Dans les régions concernées, il faut poursuivre la surveillance des cultures quant à la présence de pontes, de jeunes nymphes et d'éventuels adultes.

La décision d'un éventuel traitement insecticide, p.ex. sur poivrons, concombres ou aubergines sous abris, au moyen de spinosad (AudiENZ, BIOHOP AudiENZ) ou d'acétamipride (Barritus Rex, Basudin SG, Gazelle SG, Oryx Pro), dépendra de la situation des autres ravageurs, ainsi que des auxiliaires introduits ou spontanés. Les deux substances actives mentionnées ci-dessus sont autorisées provisoirement jusqu'au 31 octobre 2020 pour la lutte contre la punaise marbrée, et leur délai d'attente est de 3 jours. Le nombre d'applications d'acétamipride est limité à un maximum de 2 par culture. Il est donc recommandé d'appliquer cette substance de manière ciblée, par exemple en attendant le premier pic d'infestation des nymphes, afin d'obtenir un effet maximal sur la population du ravageur. Rappelons également que ce sont les jeunes nymphes (stades N1 et N2) qui sont sans doute les plus sensibles aux traitements.

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 7: La forte croissance des plantes et la disponibilité élevée en azote accroissent le danger de brunissement du cœur de diverses cultures, p.ex. les céleris et salades. Ci-dessus, nécroses marginales sur une jeune feuille de céleri-pomme. (photo: Agroscope).

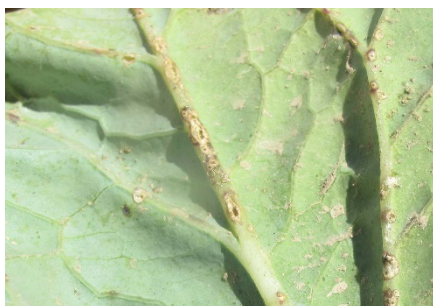


Photo 8: Dégâts causés par le charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus pallidactylus*) sur une feuille de chou. Une forte pression d'infestation persiste dans certaines régions (photo: L. Andrae, Strickhof, Winterthur).

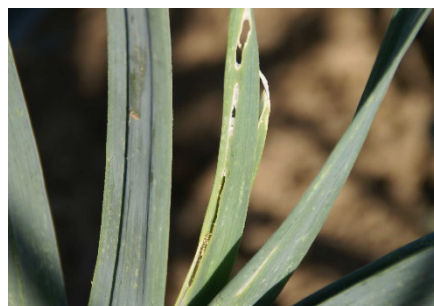


Photo 9: Après le pic du 2^{ème} vol de la teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*), on observe maintenant les galeries creusées par les chenilles dans les feuilles des cultures non traitées (photo: Agroscope)



Photo 10: Dégâts causés par les thrips (*Thrips* spp.) sur un pétiole de fenouil. Ces ravageurs envahissent en ce moment de nombreuses espèces maraîchères, et il est recommandé de contrôler les cultures (photo: Agroscope).



Photo 11: Après la vague d'infestation par les pucerons, un nombre croissant de cultures de légumes fruits est colonisé par des tétranyques (*Tetranychus urticae*). Lorsque des plantes sont aussi fortement infestées que celle-ci, elles devraient être évacuées des cultures (photo: Agroscope).



Photo 12: Lors du contrôle de lundi, on a découvert une attaque de mildiou (*Peronospora belbahrii*) dans une culture de basilic de plein champ (photo: Agroscope). Notons que les productions sous tunnels n'étaient pas encore atteintes.



Photo 13: Les deux petites taches rouges étroites que l'on observe sur ces pupes d'aleurodes sont les ébauches des yeux des futurs adultes, dont elles indiquent l'apparition imminente (photo: Agroscope).

Mouche blanche du chou – une nouvelle génération en prêle à l'attaque

La plupart des régions de culture signalent une pression accrue d'infestation de l'aleurode du chou (*Aleyrodes proletella*) sur les choux. Dans l'est du Plateau, les populations se trouvent en grande partie au stade de pupes. Il faut s'attendre incessamment à l'émergence de nouveaux adultes reproducteurs, et donc à une recrudescence des attaques. En été, des attaques massives peuvent entraîner la formation de fumagine, y compris sur les choux-fleurs. Surveillez l'évolution de la situation!!!

Conseils pour la lutte chimique contre la mouche blanche du chou:

- Alternier les groupes de substances actives lors de traitements répétés.
- Adapter des pendillards aux barres de traitement pour augmenter l'efficacité des applications.
- Ajouter un mouillant à la bouillie pour améliorer sa répartition et son adhérence aux plantes.
- Le transport des substances actives systémiques dans la plante est optimal lorsque cette dernière est suffisamment pourvue en eau, afin que sa transpiration ne soit pas restreinte.
- Les produits phytosanitaires ayant une efficacité larvicide doivent être appliqués de manière ciblée, c'est-à-dire au moment de l'éclosion des pontes.

Sont autorisés contre la mouche blanche du chou dans les cultures de **choux fleurs**, **choux pommés** et **choux de Bruxelles** de plein champ, avec un délai d'attente de 3 jours : bifenthrine (Talstar SC), pyréthrine (divers produits) et huile de sésame raffinée + pyréthrine (Parexan N, Piretro MAAG, Sepal). On peut utiliser, avec un délai d'attente d'une semaine, la pymétozine (Plenum WG) qui ménage la plupart des auxiliaires, l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM, Spruzit Schädlingfrei), ainsi que les acides gras/sels de potassium (Siva 50, Vista). Dans les cultures susmentionnées, le délai d'attente est de 2 semaines pour les pyréthrinoïdes lambda-cyhalothrine (divers produits) et zéta-cyperméthrine (ArboRondo ZC 1000, Fury 10 EW), ainsi que pour le spirotétramate (Movento SC) et le thiaclopride (Biscaya). Sur choux de Bruxelles, l'azadirachtine A (divers produits) est aussi autorisée, avec un délai d'attente de 2 semaines. L'utilisation d'acétamipride (divers produits) est autorisée sur choux pommés, brocoli et romanesco avec un délai d'attente de 2 semaines. Veillez à respecter le nombre maximal d'applications autorisé pour chacun des produits.



Photo 14: Dégâts causés par des altises sur une jeune plante de brocoli (photo: Agroscope).

Les altises envahissent les jeunes cultures de chou

Actuellement, les dégâts causés par les altises (*Phyllotreta* spp.) sont en nette augmentation sur les jeunes semis et dans les plantations récentes de brassicacées de certaines régions. Il est recommandé de contrôler les cultures.

Pour lutter contre les altises dans les cultures de **choux-fleurs**, on peut appliquer spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Perfetto) avec un délai d'attente d'une semaine. On peut aussi utiliser divers pyréthrinoïdes avec un délai d'attente de 2 semaines : par exemple, alpha-cyperméthrine (Fastac Perlen), bifenthrine (Talstar SC), cyperméthrine (Cypermethrin, Cypermethrin S, Cyperméthrine Médol), lambda-cyhalothrine (divers produits) ou zéta-cyperméthrine (ArboRondo ZC 1000, Fury 10 EW).



Photo 15: Les taches de la maladie des taches noires (*Alternaria brassicae*) se répandent actuellement dans les cultures matures de choux (photo: Agroscope).

Progression de la maladie des taches noires dans les cultures de choux

Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Dans les cultures de choux de Chine et de choux-fleurs de plein champ, les produits autorisés contre la maladie des taches noires sont : trifloxystrobine (Flint, Tega), délai d'attente 1 semaine ou iprodione (Iprodion 500, Pluteus Rex, Proton ; délai d'attente 3 semaines) ou cuivre (divers produits ; délai d'attente 3 semaines). Contre la maladie des taches noires on peut aussi utiliser, dans les cultures mentionnées ci-dessus, azoxystrobine (divers produits), difénoconazole (divers produits) ou la préparation combinée azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top) avec un délai d'attente de 2 semaines.

Contre cette affection en cultures de choux-fleurs, on peut aussi utiliser les préparations combinées hydrochlorure de propamocarbe + fénamidon (Arkaban, Consento, délai d'attente 2 semaines), tébuconazole + fluopyram (Moon Experience; délai d'attente 2 semaines) ou tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo; délai d'attente 3 semaines). De plus, sur brocoli, le boscalid + pyraclostrobine (Signum) est autorisé avec un délai d'attente de 2 semaines



Photo 16: Taches foliaires jaunâtres, aux marges anguleuses, causées par le mildiou (*Bremia lactucae*) sur une salade pommée (photo: Agroscope).

Recrudescence du mildiou sur les salades

On signale dans certains cas des attaques de mildiou sur salades. Il est recommandé de contrôler les cultures. Vous trouverez des informations sur la prévention des maladies à taches foliaires sur salades dans notre nouvelle fiche technique annexée au mail du présent bulletin.

Contre le mildiou de la laitue dans les cultures en développement rapide, il est recommandé d'utiliser un fongicide combiné, tel Ridomil Gold (qui contient la substance active mancozèbe et le composant systémique metalaxyl-M), autorisé sur salades (Asteraceae) avec un délai d'attente de 3 semaines. Est également autorisée, avec ce même délai d'attente de 3 semaines, le produit combiné Verita, contenant la substance systémique fosétyl-aluminium, qui renforce les défenses des plantes, et la substance translaminare fénamidon. Le délai d'attente est aussi de 3 semaines pour l'hydrochlorure de propamocarbe utilisé seul (Plüssol A ou Proplant). Sont autorisés pour un traitement fongicide supplémentaire de couverture contre le mildiou sur salades *lato sensu* (Asteraceae), les fongicides combinés basés sur les substances propamocarbe et fénamidon (Arkaban et Consento, délai d'attente de 2 semaines) ou mancozèbe et mandipropamide (Revus MZ, Sandora, Virexa, délai d'attente 3 semaines). Le produit à un seul composant Revus (substance active mandipropamide) et les fongicides combinés Dominator ou Orvego (ametoctradin + diméthomorphe) sont autorisés sur salades (Asteraceae) avec un délai d'attente d'une semaine.

BIO: Amylo-X (*Bacillus amyloliquefaciens*) et Vacciplant (Laminarin) sont autorisés contre le mildiou sur salades avec un délai d'attente de 3 jours.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Lea Andrae, Strickhof, Winterthur (ZH) Max Baladou & Gaëtan Jaccard, OTM, Morges (VD) Ivanna Crmaric & Lutz Collet, Grangeneuve, Posieux (FR) Vincent Günther, Châteauneuf, Sion (VS) Martin Keller, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz & Michael Hammerschmidt, Landw. Zentrum Rheinhof, Salez (SG) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzl & Fabian Arnold, Arenenberg, Salenstein (TG) Brigitte Baur & Matthias Lutz (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Comelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Samuel Hauenstein (FiBL)
Photos :	Photos 1-7, 9-15: C. Sauer (Agroscope); photo 8: L. Andrae, Strickhof, Winterthur; photo 16: H.P. Buser (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Comelia Sauer, Agroscope comelia.sauer@agroscope.admin.ch